

Lyon, le 3 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'état des eaux s'améliore depuis 25 ans

Alors que le nouveau [Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux \(Sdage\) 2016-2021](#) entre en vigueur sur le bassin Rhône-Méditerranée, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse publie son [rapport annuel sur l'état des eaux](#). Il confirme que la qualité des eaux s'améliore nettement depuis 25 ans mais que nous sommes encore loin de l'objectif fixé pour 2021 : retrouver un bon état écologique pour 2/3 des rivières et 99% des eaux souterraines. Pour les 6 prochaines années, le nouveau Sdage développe de nouveaux leviers d'action grâce à un programme de mesures par territoire pour un coût estimé à 2,6 milliards d'euros.

► L'état des eaux progresse

Sur le bassin Rhône-Méditerranée, **52%** des rivières sont en bon ou très bon état. Pour la Corse, ce chiffre grimpe à **86%**. Depuis 25 ans, l'agence de l'eau observe la **chute des pollutions ponctuelles, qu'elles soient d'origine domestique** ou industrielle. **80% des stations de surveillance** présentent aujourd'hui un bon état **au regard de la pollution domestique contre 30% en 1990**. Ces bons résultats sont à mettre au crédit des acteurs locaux qui ont investi massivement dans les ouvrages d'épuration des eaux au point de diviser par 10 la concentration en phosphore et jusqu'à 20 la pollution organique dans les rivières. Cette amélioration a été bénéfique pour la faune et la flore des rivières. Les espèces **d'invertébrés les plus sensibles**, indicatrices de la bonne qualité de l'eau, reviennent peupler les rivières.

82% des nappes sont aujourd'hui en bon état sur le bassin Rhône-Méditerranée et 100% en Corse.

► Les principales causes de dégradation sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse : prélèvements, dégradations physiques et pesticides

- **40% des rivières souffrent encore d'un excès de prélèvements d'eau** notamment sur les grandes zones agricoles du sud du bassin Rhône-Méditerranée ou sur la moyenne vallée de la Durance, particulièrement exposées aux effets du changement climatique. Quant aux eaux souterraines, 89% sont en bon état quantitatif mais trop de prélèvements peuvent altérer les rivières ou les zones humides qui leur sont liées.
- **50% des rivières sont trop enserrées dans les digues et leur tracé a été modifié**, ce qui altère la qualité de l'eau et de la biodiversité et aggrave l'impact des crues. Les problèmes se concentrent principalement dans les grandes zones agricoles du bassin, telles que le bassin versant de la Saône, le Languedoc et le Roussillon, mais également autour des grands axes de communication (vallée du Rhône, de l'Isère, de la Durance) et sur le pourtour méditerranéen.
- **50% des rivières sont cloisonnées par plus de 20 000 seuils et barrages** qui bloquent la circulation des poissons et des sédiments jusqu'à provoquer la disparition de certaines espèces. Les sédiments n'arrivent pas à la mer et leur déficit sur le littoral aggrave les conséquences de la **hausse du niveau de la mer et du recul du trait de côte**.
- **150 pesticides différents sont retrouvés chaque année dans les rivières et les ventes augmentent**. Le nombre de matières actives dans les rivières, ainsi que la fréquence de quantification à des concentrations supérieures à la norme eau potable (0,1 µg/l) sont stables depuis 7 ans. Ce dépassement de la norme rend l'eau inutilisable pour la boisson sans un traitement poussé qui augmente le prix de l'eau. Dans les eaux souterraines, la pollution par les nitrates et les pesticides ne régresse pas.

► Des efforts visibles sur les territoires pour la qualité de l'eau

Le bilan du Sdage 2010-2015 est positif sur l'assainissement – toutes les villes de plus de 2 000 habitants sont aux normes - mais également sur les économies d'eau. **180 millions de m³ d'eau ont été économisés**, soit la consommation d'une ville de 2,5 millions d'habitants.

Au niveau des rivières, **465 seuils qui barrent le cours de l'eau sont désormais franchissables par les poissons et les sédiments.**

► Aller plus loin avec le nouveau Sdage 2016-2021

Le Sdage préconise d'économiser l'eau pour se préparer au changement climatique, de réduire les pollutions et protéger notre santé, de préserver la qualité de nos rivières et de la Méditerranée, de restaurer les cours d'eau en intégrant la prévention des inondations, et de préserver les zones humides et la biodiversité.

433 millions d'euros par an, soit 2,6 milliards d'euros sur 6 ans, seront spécifiquement consacrés aux actions à engager dans les territoires pour atteindre les objectifs de bon état des milieux aquatiques.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse soutiendra de manière prioritaire les actions des maîtres d'ouvrage entreprises pour mettre en œuvre le Sdage.

Des données sur l'eau à disposition de tous

En réponse à la demande de transparence des données sur l'eau, l'agence de l'eau enrichit son [application smartphone sur la qualité des rivières](#) avec un inventaire des espèces de poissons présents dans les rivières.

L'agence de l'eau lancera également au printemps un nouvel appel à candidature pour [le label « rivière en bon état »](#) qui récompense les rivières arrivées à un bon état stable. Une cinquantaine de rivières l'ont déjà obtenu en 2015.

[> Télécharger le rapport 2016 sur l'état des eaux](#)

[> Plus d'informations sur le Sdage 2016-2021 du bassin Rhône-Méditerranée](#)

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 - valerie.santini@eurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'écologie, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 380 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.